



## Recyclage SSIAP3, Chef des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (21h00 minimum, 10 personnes maximum)

### 1. Objectif

Permettre au stagiaire de conserver sa qualification SSIAP3

### 2. Prérequis

Titulaires du diplôme SSIAP ou des diplômes ERP et IGH niveau 3. Qualification de secourisme en cours de validité.

### 3. Contenu et découpage horaire

#### a. 1<sup>ère</sup> partie : Règlementation (4 heures)

- Evolution des textes réglementaires

#### b. 2<sup>ème</sup> partie : Notion de droit civil et pénal (2 heures)

- Les Codes Civil et Pénal

#### c. 3<sup>ème</sup> partie : Fonction maintenance (2 heures)

- Les contrats de maintenance des installations de sécurité

#### d. 4<sup>ème</sup> partie : Etude de cas (3 heures)

- Analyses d'un projet de construction et d'aménagement ou réaménagement dans l'existant

#### e. 5<sup>ème</sup> partie : L'accessibilité des personnes handicapées (2 heures)

- Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les ERP au sens de la loi du 11 janvier 2005 et ses décrets et arrêtés d'application

#### f. 6<sup>ème</sup> partie : Analyses des risques (4 heures)

- Identifier les situations de risques de déclenchement d'incendie et d'accidents corporels
- Assurer le suivi et le bon achèvement des travaux

#### g. 7<sup>ème</sup> partie : Moyens de secours (2 heures)

- Evolution des textes réglementaires

## 4. Moyens pédagogiques

Chaque stagiaire se verra confier à l'ouverture de stage, les textes de réglementation lui permettant l'établissement des notices de sécurité et l'étude de plans. Des exercices de mise en pratique des connaissances seront réalisés au cours de la formation (études de plans). Des QCM informatiques avec télécommande seront réalisés régulièrement afin d'évaluer les connaissances théoriques du stagiaire. Des vidéos sur l'incendie et sur les particularités des ERP et IGH seront projetés aux stagiaires afin de synthétiser les modules évoqués durant la formation.

